

DIALOGUE

La lettre d'information de DIAL

N° 46

Avril 2017

Focus : La mesure des niveaux individuels de consommation : un défi pour la théorie économique et pour la collecte des données

Comment connaître les niveaux individuels de consommation ? La question pourtant simple est cependant une des plus anciennes et difficiles de la science économique moderne. Les enquêtes budget-consommation ont entre autres objectifs celui de mesurer la consommation des ménages de la population. Ces enquêtes portent sur un échantillon représentatif à partir duquel on peut extrapoler des mesures de la consommation moyenne des individus appartenant à la population. Cependant, les mesures individuelles de la consommation obtenues à partir de ces enquêtes ne sont individuelles qu'en apparence. En réalité, c'est la consommation totale du ménage auquel les individus appartiennent qui est mesurée dans ces enquêtes. La consommation « individuelle » est alors obtenue en divisant la consommation totale par le nombre de membres du ménage (consommation par tête ou *per capita*). Dans ce Focus je vais présenter les stratégies développées par la science économique pour estimer la véritable consommation individuelle à partir de la consommation totale du ménage, avant de présenter un dispositif d'enquête innovant qui permet une évaluation plus directe.



DIALOGUE
est une publication
de DIAL

De l'impossibilité de mesurer directement la consommation individuelle

La consommation *per capita* ou par équivalent adulte¹ ne donne une mesure exacte de la consommation individuelle que sous l'hypothèse que les dépenses de consommation sont également réparties au sein des ménages de la population. Mais rien ne garantit que cette hypothèse forte soit toujours vérifiée. Lorsque les ménages ont plusieurs sources de revenus, que les membres n'ont pas forcément tous le même pouvoir de décision, ou encore dans les ménages non nucléaires, composés de membres de la famille étendue, fréquemment observés dans les pays en développement, il est plus raisonnable de ne pas faire cette hypothèse. Dans une des premières études sur le sujet, Haddad et Kanbur (1990) montrent sur des données philippines que la non prise en compte des inégalités de consommation alimentaire au sein des ménages conduit à une sous-estimation de l'ordre de 30 à 40% des niveaux d'inégalités de bien-être, tels que mesurés par le rapport entre le nombre de

¹ La consommation par équivalent adulte est obtenue par la division de la consommation du ménage par une fonction du nombre des membres du ménage. Cette fonction tient compte des économies d'échelle liées au fait que certaines consommations sont partagées (cas par exemple des dépenses liées au logement) et du fait qu'en fonction de leur âge les membres n'ont pas le même niveau de consommation (cas en particulier des dépenses de nourriture).

calories absorbées et le nombre de calories requises compte-tenu de l'âge, du sexe et, pour les femmes, du fait d'être ou non enceinte.

Les auteurs tirent leurs conclusions à partir des données d'une enquête originale dans laquelle il a été demandé aux mères de famille de noter sur une journée, les quantités de nourriture absorbées par chaque membre de leur famille. Même si de telles données sont rares en pratique, le fait qu'elles ne portent que sur la consommation alimentaire en réduit leur portée quant à la compréhension des inégalités de consommation. Par ailleurs demander aux personnes interrogées de reporter elles-mêmes les quantités ingérées par les membres du ménage peut conduire à des erreurs de mesure importantes, lesquelles pourraient d'ailleurs en partie expliquer les résultats obtenus par les auteurs.

Mesurer directement les niveaux de consommation individuelle est en théorie réalisable, mais en pratique impossible. Pour la nutrition, le seul moyen de limiter au maximum les erreurs de mesure est de faire en sorte que les quantités consommées par les membres du ménage soient systématiquement identifiées et pesées avant consommation. Dans les pays développés, des balances peuvent être confiées aux ménages pour qu'ils réalisent eux-mêmes l'opération. Mais un tel dispositif coûte cher et sa mise en place est peu envisageable dans les pays en développement où l'alphabétisation et le niveau de technicité demeurent bas. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait que les consommations alimentaires varient quotidiennement et que pour limiter les risques d'erreur, il est préférable d'enregistrer les quantités consommées sur plusieurs jours, ce qui naturellement a des implications sur le coût des enquêtes. Enfin, dans les pays où la coutume veut que les convives partagent tous le même plat la méthode trouve clairement ses limites (voir Ferro-Luzzi 2002 pour une synthèse des différentes méthodes). Mesurer la consommation individuelle des autres biens et services acquis par le ménage pose d'autres difficultés, liées en particulier au fait que beaucoup ont un caractère de bien public : l'eau et l'électricité par exemple sont des consommations du ménage qu'il est pratiquement impossible de répartir entre les membres.

L'évaluation des consommations individuelles n'est possible qu'au prix de nombreuses hypothèses

La science économique a cherché à contourner ces difficultés en recourant à une modélisation théorique du comportement des ménages pour estimer les consommations individuelles à partir de l'observation de la consommation agrégée. Pour y parvenir il faut remplir certaines conditions très restrictives, portant sur ce qui doit être observé et sur le comportement supposé des membres du ménage.² Dans ces modèles, dits *collectifs*, la première hypothèse est que le ménage choisit le niveau de consommation et de loisir de chacun de ses membres de façon optimale au sens de Pareto. Etant donné la consommation et le loisir observés des membres du ménage, ceci signifie qu'il n'existe pas une autre répartition de la consommation et du loisir qui aurait la préférence de tous les membres du ménage. Ensuite, il faut pouvoir observer pour chaque membre des biens qu'ils sont seuls à consommer (un tel bien est dit

² Les articles séminaux dans ce domaine sont ceux de Chiappori (1988, 1992), Bourguignon et Chiappori (1992) et Browning et al. (1994). Voir Chiappori et Meghir (2014) pour une revue récente de littérature et Deaton (1997) pour une discussion adaptée au contexte des pays en développement.

exclusif), ou alors être en mesure, pour au moins un bien, d'identifier la consommation qui en est faite par chaque membre du ménage (on parle de biens *assignables*). Sous ces deux conditions il est possible de déduire des informations sur la façon dont les ressources sont partagées, à condition d'observer comment la consommation des biens exclusifs ou assignables change suite à une variation du revenu individuel des membres ou du revenu total du ménage. Par extrapolation cette observation permet en effet d'évaluer comment la consommation de tel ou tel membre varie en fonction de ses propres revenus. Cependant cette information est encore insuffisante pour déterminer le *niveau* de la consommation de chaque membre. D'autres hypothèses doivent être ajoutées pour y parvenir. Une solution proposée par Lise et Seitz (2011), dans une étude sur les inégalités au sein des couples sans enfant en Grande Bretagne, est de supposer que si les salaires de chaque membre du couple sont identiques, alors ils ont chacun le même accès aux ressources du ménage. Cette hypothèse rajoute une contrainte sur les relations entre salaire de chaque membre et ressources disponibles pour la consommation qui permet d'identifier totalement la règle de partage, autrement dit le niveau de consommation de chaque membre. Une autre solution est de supposer que les deux membres du couple conservent les mêmes préférences une fois mariés que lorsqu'ils étaient seuls. L'observation de la consommation des personnes célibataires, en plus de celles des personnes mariées, permet alors de retrouver la règle de partage (Browning, Chiappori and Lewel, 2013).

Cette littérature est-elle applicable au contexte des pays en développement ? Au-delà des contraintes relatives à l'observabilité de biens assignables ou exclusifs et de l'hypothèse de Pareto optimalité, une difficulté essentielle est que les restrictions théoriques qui permettent de retrouver la règle de partage s'appliquent aux ménages de deux personnes. Lorsqu'il y en a plus on ne sait pas comment reconstituer les consommations individuelles des membres. Une façon de contourner la difficulté est de considérer des catégories de personnes dans les ménages comportant plus de deux membres. Par exemple Subramanian et Deaton (1991) divisent le ménage entre membres adultes et enfants et examinent comment la consommation de bien adulte (alcool, cigarettes etc.) varie lorsque le ménage s'agrandit suite à une naissance. A revenu constant, l'augmentation de la taille du ménage peut conduire les adultes à réduire leur propre part dans la consommation. L'examen des différences dans l'adaptation des dépenses sur les biens adultes selon le sexe du nouveau-né permet de voir si les ménages opèrent une éventuelle discrimination à l'égard d'un sexe. Les résultats de l'étude réalisée sur des données de l'Etat indien du Maharashtra recueillies au début des années 1980 s'avèrent plutôt surprenants : aucune discrimination n'est observée à l'encontre des enfants de sexe féminin. Ils furent confirmés ultérieurement par Subramanian (1994) sur d'autres Etats de l'Inde, puis par Ahmad et Morduch (1993) pour le Bangladesh, Deaton (1997 page 240) pour le Pakistan et Rudd (1993) pour Taïwan. Aucune de ces études n'est en mesure de produire la preuve d'une discrimination en faveur des enfants de sexe masculin dans l'allocation des ressources au sein des ménages et ce dans des contextes où il existe de nombreuses raisons de soupçonner le contraire. Le contraste entre ces résultats et ce que l'on peut observer par ailleurs, qui témoigne de la réalité de la discrimination envers les filles, pourrait être expliqué par le fait que même si en temps normal la nourriture et les autres biens de consommation courante sont alloués de façon égalitaire au sein des ménages des populations étudiées, il est

possible qu'en cas de crise créée par un choc sur le revenu du ménage, tous les membres du ménage ne soient pas traités de la même façon. Quoiqu'il en soit, seule est identifiée la variation des ressources dévolues aux adultes et aux enfants, le niveau de ces ressources reste inconnu, il est alors impossible de calculer des indicateurs d'inégalité.

Plus récemment Dunbar, Lewbel et Pendakur (2012) ont ouvert une autre voie. Comme Subramanian et Deaton, ils séparent le ménage entre catégories de membres, mais cette fois distinguent trois types : les hommes, les femmes et les enfants.³ La consommation du ménage est toujours supposée Pareto-optimale et pour identifier la consommation de chaque catégorie de membre, il demeure nécessaire d'observer la consommation d'au moins un bien assignable ou de biens exclusifs pour chaque catégorie. Cependant, les auteurs montrent que l'on peut évaluer la consommation de chaque catégorie de membre en imposant des hypothèses supplémentaires sur la nature des préférences des membres du ménage et plus précisément sur la forme des courbes d'Engel, c'est à dire la relation entre la consommation et le niveau de ressources des membres. Cette modélisation est employée pour estimer au Malawi la pauvreté des hommes, des femmes et des enfants séparément et analyser l'influence des caractéristiques des ménages. Ils concluent que le fait de ne pas tenir compte des inégalités au sein des ménages conduit à sous-estimer de façon importante la pauvreté des enfants.

Le travail de Dunbar, Lewel et Pendakur constitue une avancée dans la compréhension et l'invention de méthodes permettant d'ouvrir la boîte noire du ménage et d'estimer les consommations individuelles des membres des ménages et particulièrement des plus vulnérables d'entre eux : les enfants. Cependant, outre les hypothèses théoriques sur lesquelles elle repose, la portée de la méthode proposée est limitée par ce qu'il est nécessaire d'observer pour procéder à l'estimation. Les auteurs identifient les consommations individuelles à partir de l'observation des dépenses de vêtements pour chaque catégorie de membres. L'hypothèse maintenue est donc que les vêtements sont des biens assignables. Cette stratégie présente plusieurs difficultés : d'une part, il ne faut pas que les vêtements puissent être transférés d'une personne à une autre et particulièrement entre catégories de personnes (la robe achetée par une mère de famille ne doit à aucun moment être utilisée par sa fille). D'autre part, la consommation du vêtement est assimilée à la dépense qui est faite pour l'obtenir. Cela suppose implicitement que les vêtements ne sont pas des biens durables, apportant une satisfaction à leur propriétaire qui s'étale sur plus d'une année.⁴ Enfin, il ne faut pas que l'achat de vêtements par un membre du ménage ait un effet indirect sur le bien être d'un autre membre. Autrement dit, chaque membre doit être indifférent aux vêtements portés par les autres membres. Ce sont là des conditions fortes dont le respect est évidemment loin d'être garanti, mais leur validité peut être évaluée statistiquement.

³ Les enfants sont de sexe indifférencié. Mais ce n'est pas une restriction obligatoire et rien n'empêche *a priori* d'avoir une quatrième catégorie. Dans cette modélisation, le nombre de catégories dépend de la possibilité d'observer au moins un bien dont la consommation peut être assignée à chaque catégorie ou de l'existence de biens exclusifs. Autrement dit si l'on peut par exemple observer des biens consommés uniquement par les enfants de sexe masculin et d'autres uniquement par les enfants de sexe féminin, rien n'empêche de distinguer les enfants par sexe.

⁴ Un an est la période sur laquelle la consommation est en général mesurée.

Même en admettant que des biens assignables ou exclusifs puissent être identifiés et leur consommation observée, la stratégie proposée par Dunbar, Lewel et Pendakur et de façon générale par la littérature sur les modèles collectifs, n'est pas applicable à tous les contextes. En Afrique de l'Ouest, où les ménages étendus sont plus souvent la règle que l'exception et où la polygamie est fréquente,⁵ estimer la consommation moyenne des femmes et des enfants, même si cela constitue indéniablement un progrès par rapport à la pratique courante, n'est pas susceptible de donner une juste mesure des inégalités au sein des ménages. En effet, dans les familles polygames en particulier, rien ne garantit que toutes les femmes, et par voie de conséquence tous les enfants, aient accès au même niveau de ressources. Les femmes peuvent avoir leurs propres ressources issues de leur travail et le chef de ménage ne compense pas forcément les différences. Par ailleurs, le mariage de la femme avec son époux peut avoir diverses origines : il peut avoir été arrangé par les parents des époux, être issu d'une relation amoureuse ou encore résulter de la coutume qui veut que le petit frère d'un homme décédé épouse sa belle-sœur devenue veuve pour qu'elle ne reste pas seule (lévirat). Dans un tel contexte il est raisonnable de ne pas écarter la possibilité que la nature de la relation maritale ait un impact sur la répartition des ressources entre les épouses et par voie de conséquence entre les enfants de celles-ci. Or la prise en compte des inégalités entre les femmes et entre les enfants ne peut être effectuée à l'aide de la modélisation proposée par les modèles collectifs, car les enquêtes, si elles peuvent éventuellement renseigner sur les achats de vêtements destinés aux enfants en général, ne permettent pas d'identifier quels enfants reçoivent ces vêtements. Les questionnaires doivent être modifiés pour prendre en compte la structure non nucléaire des ménages.

Un dispositif d'enquête innovant

L'enquête Pauvreté et Structure Familiale (PSF) réalisée au Sénégal est à cet égard une exception. Comme son nom l'indique cette enquête, réalisée au Sénégal en 2006-2007 puis en 2010-2012, avait pour objectif de collecter des données permettant de prendre explicitement en compte la structure complexe des ménages sénégalais dans l'analyse de la pauvreté (voir De Vreyer et al. 2008 pour une description détaillée). Suivant une pratique proche de celle déjà présente dans des recensements menés par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal avant celui de 2003, des « noyaux » ont été identifiés au sein des ménages avec, entre autres objectifs, celui de mesurer les inégalités de consommation entre membres du ménage. Chaque noyau est constitué d'un adulte et des personnes qui dépendent de lui. Ainsi dans une famille polygame, chaque femme et ses enfants constituent un noyau séparé et le chef de ménage constitue un noyau à part. Les éventuels neveux, nièces, enfants confiés, parents etc. qui vivent dans le ménage constituent un noyau à part s'ils sont accompagnés de dépendants, ou bien appartiennent au noyau de la personne dont ils dépendent. Le questionnaire est conçu de façon à recueillir, en interrogeant non seulement le chef de ménage mais également chaque chef de noyau, les consommations communes à l'ensemble du ménage séparément de celles propres à chaque noyau.

⁵ Ainsi par exemple au Sénégal, au milieu des années 2000, 23% des hommes mariés et 35% des femmes mariées étaient en union polygame.

Le dispositif ne permet pas de mesurer les niveaux de consommation individuels. Mais il constitue un progrès par rapport aux enquêtes habituelles, car il permet d'évaluer les inégalités entre les niveaux de consommation des noyaux du ménage. L'exploitation de ces données montre l'importance et la nature des inégalités au sein des ménages sénégalais. Dans une étude en cours avec Sylvie Lambert (De Vreyer et Lambert, 2017) réalisée à partir des données de la première vague, je montre que l'inégalité interne aux ménages telle que mesurée par les écarts de consommation par tête des noyaux représente 16% du total des inégalités au Sénégal et que plus de 12% des pauvres vivent dans des ménages perçus comme non pauvres lorsque leur niveau de consommation par équivalent adulte est évalué sans tenir compte des inégalités internes. L'étude montre également que le fait d'interroger plusieurs personnes au sein des ménages étendus conduit à réévaluer sérieusement leur consommation. La pratique habituelle, qui consiste à interroger le seul chef de ménage sur les consommations de tous les membres, est en effet source d'omissions importantes lesquelles résultent simplement du fait que le chef de ménage ne peut observer la consommation de tout le monde. Cela est d'autant plus vrai que les ménages ont une structure complexe et que les sources de revenus sont multiples. En conséquence, au Sénégal, le niveau d'inégalités entre ménages apparaît largement sous-estimé par les enquêtes habituellement menées. Les données issues de l'enquête PSF conduisent en effet à une évaluation du coefficient de Gini égale à 0,56, nettement supérieure à celle donnée par exemple par les Indicateurs du Développement dans le Monde de la Banque Mondiale : 0,40 en 2011.

La seconde vague des données de l'enquête PSF a permis de suivre au Sénégal tous les individus identifiés en première période et de les interroger à nouveau, ainsi que la totalité de leur ménage d'accueil. La dimension panel, combinée à la façon particulière dont les données de consommation ont été recueillies, offre la possibilité d'analyser précisément les déterminants et les résultats des parcours individuels sur une période moyenne de 4,5 années et de répondre à des questions sur lesquelles on sait encore peu de choses. Ainsi avec Björn Nilsson j'ai employé les données des deux vagues d'enquête pour examiner l'efficacité des mécanismes compensatoires potentiellement à l'œuvre au sein des ménages destinés à protéger les membres subissant un choc négatif (De Vreyer et Nilsson, 2017). Le choc retenu pour identifier l'efficacité du mécanisme est le décès d'un chef de noyau. Les résultats montrent qu'au sein des ménages tous les enfants ne subissent pas les mêmes conséquences négatives : seuls ceux qui appartiennent au noyau de la personne décédée sont affectés. Ils vont moins à l'école, les garçons ont une probabilité plus forte de travailler et les filles d'être confiées à l'extérieur. Ces résultats viennent ainsi confirmer l'intuition que l'inégalité dans les niveaux de consommation entre membres du ménage n'est qu'une dimension parmi d'autres de la mesure des inégalités et que les processus d'ajustement en cas de crise en sont une autre.

Conclusion

La mesure de la consommation individuelle réalisée à partir des enquêtes budget consommation se borne à prendre la consommation moyenne per capita ou par équivalent adulte du ménage pour évaluer la consommation des individus qui le composent. Ceci conduit à négliger l'étendue des inégalités de consommation internes aux ménages. Pour les couples sans enfant, les modèles collectifs de comportement du ménage développés depuis le début

des années 1990 ont permis d'éclaircir les conditions sous lesquelles il est possible de reconstituer les consommations individuelles à partir de la consommation totale du ménage, pourvu qu'il soit réalisable d'observer les consommations de biens exclusifs ou assignables. Sous des hypothèses relatives au comportement des ménages, l'approche récemment proposée par Dunbar, Lewbel et Pendakur (2012) a permis d'entre-ouvrir un peu plus la boîte noire du ménage et d'évaluer les niveaux de consommation de ses membres, y compris les plus vulnérables d'entre eux : les enfants. L'approche trouve cependant ses limites lorsqu'il s'agit de l'appliquer aux comportements de consommation des ménages étendus fréquemment rencontrés en Afrique subsaharienne. D'une part, la validité des hypothèses relatives au comportement des ménages permettant l'identification des consommations individuelles est sujette à caution. Compte-tenu de leur caractère restrictif, il est en réalité fort peu probable qu'elles soient en général vérifiées. Le comportement supposé, tout en étant non conforme à la réalité, est-il alors une approximation acceptable ? C'est une question empirique à laquelle il n'y a pour le moment pas de réponse. D'autre part, l'application de ce cadre théorique aux ménages étendus ne peut faire l'économie d'une modification des questionnaires d'enquêtes afin de tenir explicitement compte de la structure complexe de ces ménages. Un premier pas dans cette direction a été effectué par l'enquête Pauvreté et Structure Familiale au Sénégal, mais l'outil peut sans aucun doute être amélioré. On pourrait par exemple envisager d'appliquer le cadre de raisonnement des modèles collectifs aux noyaux identifiés dans les ménages étendus, mais cela suppose d'améliorer encore la collecte des données de façon à mieux identifier des biens exclusifs ou assignables et la question de la validité des hypothèses théoriques sous-jacentes demeure entière.

En tout état de cause, ce que montre l'expérience menée au Sénégal avec l'enquête Pauvreté et Structure Familiale est que les questionnaires d'enquêtes conçus pour mesurer la consommation dans les ménages nucléaires des pays développés, doivent être sérieusement adaptés lorsqu'il s'agit de mesurer la même chose dans les pays du Sud. Un seul schéma de questionnaire ne peut s'adapter à tous les contextes. La répartition des ressources au sein des ménages dépend de leur structure et de l'environnement socio-économique et culturel dans lequel ils s'insèrent. L'ignorer et faire « comme si » le chef de ménage était un démiurge omniscient veillant à l'égalité de traitement entre les membres est susceptible de conduire à de sérieuses erreurs.

Philippe De Vreyer

Bibliographie

- Ahmad, A. & Morduch, J. (1993), "Identifying Sex Bias in the Allocation of Household Resources: Evidence from Linked Household Surveys from Bangladesh," Harvard Institute of Economic Research Working Papers 1636.
- Bourguignon, F. and Chiappori, P.-A. (1992), "Collective models of household behavior: an introduction," *European Economic Review*, 36, 355-64.
- Browning, M., Bourguignon, F. Chiappori, P.-A. and Lechêne, V. (1994), "Income and outcomes: a structural model of intrahousehold allocation," *Journal of Political Economy*, 102, 1067-96.

- Browning, M., Chiappori, P.-A. and Lewbel, P.-A. (2013) Estimating Consumption Economies of Scale, Adult Equivalence Scales, and Household Bargaining Power, *Review of Economic Studies* 80 (4): 1267-1303.
- Chiappori, P.-A. and Meghir, C. (2014) Intrahousehold Inequality, NBER Working Paper, 20191.
- Chiappori, P.-A. (1988), "Rational Household Labor Supply", *Econometrica*, Vol. 56, No. 1, pp. 63-90
- Chiappori, P.-A. (1992), "Collective Labor Supply and Welfare", *Journal of Political Economy*, Vol. 100, No. 3, pp. 437-467
- Deaton, A. (1997), *The Analysis of Household Surveys, A Microeconometric Approach to Development Policy*, The World Bank, John Hopkins University Press.
- De Vreyer, P., Lambert, S., Sylla, M. et Safir, A. (2008): "Pauvreté et Structure Familiale. Pourquoi une nouvelle enquête ?", *Statéco*, juin.
- De Vreyer, P. and Lambert, S. (2017) "Intrahousehold Inequalities and Poverty in Senegal", Document de travail DIAL n°2017/05.
- De Vreyer, P. and Nilsson, B. (2016) "When Solidarity Fails : Heterogenous Effects of Orphanhood in Senegalese Households", DIAL DT 2016-17.
- Dunbar, G.R., Lewbel, A. and Pendakur, K. (2012) "Children's Resources in Collective Households: Identification, Estimation, and an Application to Child Poverty in Malawi", *American Economic Review*, vol.103, n°1, pp.438-471.
- Ferro-Luzzi, A. (2002), "Individual Food Intake Survey Methods", *International Scientific Symposium on Measurement and Assessment of Food Deprivation and Undernutrition*, Keynote paper, Food and Agricultural Organization, Rome, 26-28 June 2002 (available on line at <http://www.fao.org/docrep/005/Y4249E/y4249e0a.htm>)
- Haddad, L. and Kanbur, R. (1990), "How serious is the neglect of intrahousehold inequality", *Economic Journal*, 100, 866-81.
- Lise, J. and Seitz, S. (2011), "Consumption Inequality and Intra-household Allocations", *Review of Economic Studies*, vol. 78, pp.328-355.
- Rudd, Jeremy B., (1993), "Boy-girl discrimination in Taiwan: evidence from expenditure data", Research Program in Development Studies, Princeton University, processed.
- Subramanian, S., and Deaton, A. (1991), "Gender effects in Indian consumption patterns," *Sarvekshana*, 14, 1-12.
- Subramanian, S.,(1994), "Gender discrimination in intra-household allocation in India," Department of Economics, Cornell, and Indira Gandhi Institute of Deve